



*Les conseillers régionaux
communistes d'Auvergne
vous présentent leurs
meilleurs vœux.*

*Ouvrons ensemble pour
faire de cette année 2009
celle de la solidarité, de la
justice sociale,
de la fraternité et de la
paix.*

Contacts Groupe communiste

Conseil régional d'Auvergne
Centre Delille
63000-Clermont-Ferrand
Tel : 04 73 31 84 97
Fax : 04 73 31 84 87
e-mail :
groupepcf@cr-auvergne.fr
Blog :
<http://pcf.auvergne.elunet.fr>



Un budget 2009 dans le rouge, au mauvais sens du terme

Pour la première fois depuis la création des conseils régionaux en 1986, le budget primitif 2009 du Conseil Régional d'Auvergne sera en recul par rapport à l'année précédente. Avec 626 M€ contre 648 M€ en 2008, le reflux avoisine les 4 % sur un an, et plus de 22 M€ de dépenses en moins.

Côté recettes, il faut rappeler que près de 50 % des ressources régionales proviennent des dotations de l'Etat. Un Etat-Sarkozy qui applique désormais un véritable plan de « siphonage budgétaire » des collectivités afin de répondre à un objectif précis : les étrangler financièrement puisqu'elles agissent comme les derniers remparts démocratiques à sa politique. Ainsi l'Etat, en refusant de revoir les critères d'éligibilité, va priver la Région Auvergne de la Dotation de Péréquation de la Dotation Globale de Fonctionnement, soit une perte de recettes de plus de 12 M€ ; un comble pour un instrument financier censé rééquilibrer les ressources entre les régions les plus riches et les plus modestes.

En réalité, à tous les échelons territoriaux, nous subissons de la part du gouvernement, une attaque sans précédent contre l'autonomie financière, donc la libre administration des collectivités. En fait, à coups de milliards redistribués et sans contrepartie, Nicolas Sarkozy et ses ministres auvergnats les saignent pour renflouer les portefeuilles des actionnaires véreux et des banquiers flambeurs !

Face à une telle logique de casse, la majorité régionale a voté une hausse de 5 % des taux de la fiscalité directe régionale. Il s'agit là d'une hausse contrainte au regard de l'impasse budgétaire créée par la politique d'asphyxie de Sarkozy.

La dérive des aides aux entreprises

Depuis l'arrivée de la gauche à l'exécutif régional, et la pression du groupe communiste, la politique économique régionale a va profondément évolué en se détachant des logiques de « guichet » avec les entreprises. Avec le contexte économique actuel, les grands groupes ont saisi l'opportunité de la crise pour faire passer la pilule des licenciements et du chômage partiel comme Michelin et Altadis, ou Rio Tinto avec Alcan.

Face à ces dérives, Eric Dubourgnoix a souhaité rappeler lors de l'intervention de politique générale de la session budgétaire que « *la politique régionale ne doit pas céder au chantage à l'emploi des grands groupes* ». « *Nous réaffirmons notre souhait de voir privilégier la mobilisation du secteur bancaire avec le cadre du Fonds Régional pour l'Em-*

ploi qui contraint les banques à s'engager. Elles le peuvent puisque les « caisses sont pleines » selon l'aveu même du Préfet de Région ! »

Aussi, en réintroduisant depuis 2 ans les aides directes par le biais du Fonds Régional pour l'Ancre des Entreprises, le Président du Conseil Régional prend le risque d'aller à contre-courant.

En effet, comment justifier qu'on puisse accorder plus de 300 000 euros à une multinationale pour développer ses activités en Auvergne quand l'intervention économique régionale reste plafonnée à 7 500 euros pour la création d'une Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP) ou d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) ?

Face à ce dispositif, les conseillers régionaux communistes ont proposé une série de modi-



fications : limitation des aides aux PME, renforcement des exigences sur la politique de l'emploi de l'entreprise à moyen terme, garantie de levée de fonds bancaires pour l'investissement éligible, allongement de la période entre deux dossiers éligibles.

Aucun des amendements proposés n'ayant été adopté (vote contre du groupe socialiste, du groupe vert et de la droite), les élus communistes se sont abstenus sur ce dispositif et maintiendront leur vigilance sur chaque projet d'investissement d'entreprise présenté sur cette ligne budgétaire.

Non à la régionalisation agricole

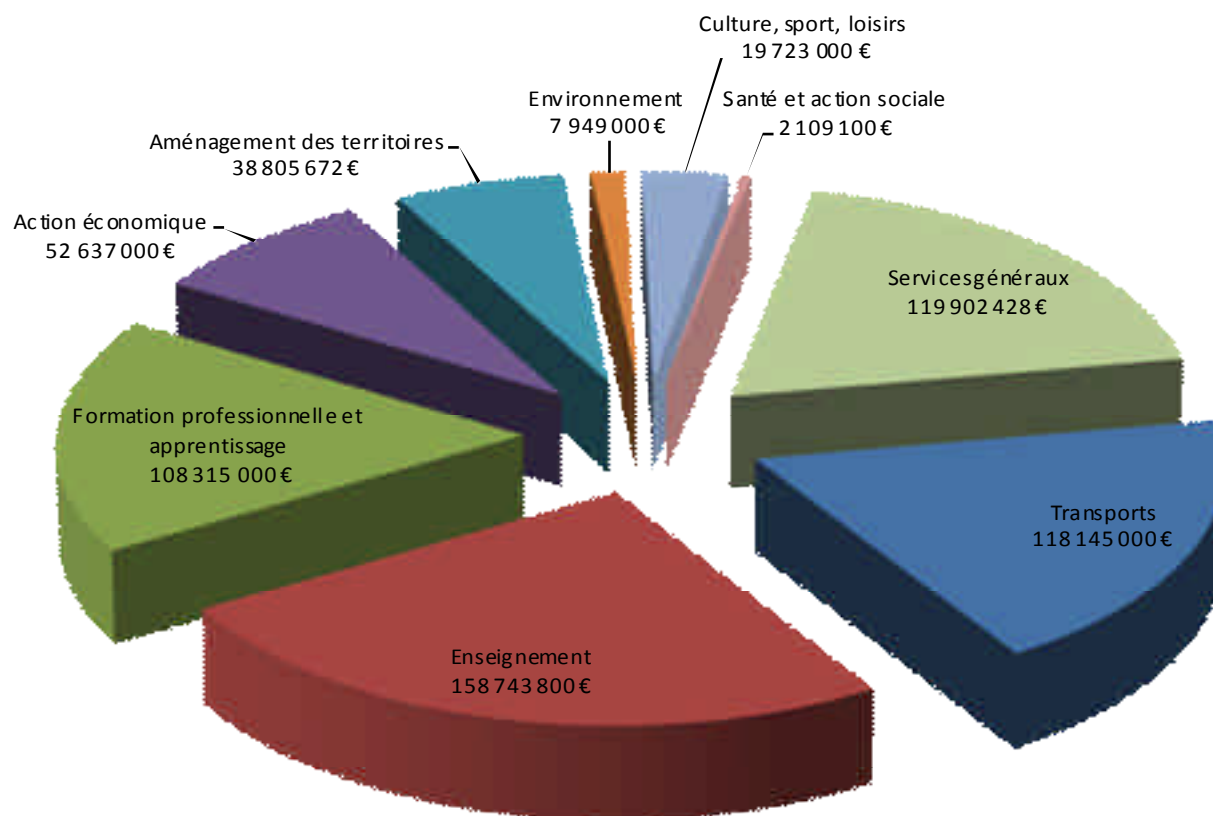


Intervenant sur le volet agricole, Eric Dubourgnoix a souligné le désaccord du groupe sur une « régionalisation des aides » : 22 politiques agricoles régionales ne feront jamais une politique agricole nationale cohérente, pas plus que 27 politiques agricoles nationales distinctes ne feront une véritable politi-

que agricole européenne. Non pas que nous nous satisfaisons des orientations suivies par la PAC au cours des 20 dernières années, et qui ont conduit à des aberrations entre systèmes de production privilégiés et systèmes de production mis sur la touche. Mais parce que nous devons prendre garde de ne pas tomber dans le piège, qui peut paraître séduisant, d'une gestion régionale de la politique agricole... On ne peut pas dénoncer les méfaits de la décentralisation sur nos finances locales et vouloir s'engager dans les mêmes schémas pour la politi-

que agricole européenne...

« Dans un contexte mondial de forte volatilité des prix des matières premières agricoles », a poursuivi ED, « accentué par les fluctuations des cours des combustibles fossiles, et des mouvements spéculatifs incessants qui produisent des effets dramatiques pour les populations de certains pays du Sud, nous nous devons de porter un positionnement politique salutaire en matière agricole et ne pas sombrer dans l'angélisme d'une gestion qui deviendrait soudainement efficace et équitable parce que locale.



BUDGET 2009 du Conseil régional d'Auvergne : 626 millions €

Les recettes de la région proviennent

pour :

- 16 % de l'emprunt
- 29.5 % des recettes fiscales
- 1.8 des fonds européens
- 48.15 % des dotations de l'Etat

Les impôts de la région proviennent

pour :

- 32,4 % : cartes grises et part modulée sur la TIPP
- 67,6 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties, sur les propriétés non bâties et de la taxe professionnelle

Il faut savoir que sur 100 € d'impôts

locaux prélevés sur le contribuable, seulement 8 € vont à la région

UN EFFORT CONSIDÉRABLE POUR LE RAIL

Ce seront au final 60 millions d'euros supplémentaires que la Région Auvergne va engager pour la régénération des voies où circulent les TER. Cet effort régional, sur une compétence qui n'est pas la sienne, a permis d'obtenir une contrepartie de l'Etat et de RFF à hauteur de 153 millions d'euros sur le réseau régional.



UN MANQUE A GAGNER POUR LA FORMATION

Le désengagement et le mépris de l'Etat envers les Auvergnats pénaliseront en revanche directement des compétences régionales aussi essentielles que la formation professionnelle et continue. A considérer la situation désastreuse de l'emploi en Auvergne, - + 10 % du nombre de demandeurs d'emploi sur un an glissant au 1^{er} décembre 2008 - donner les moyens à la Région de sa politique de formation ne relèverait pourtant pas de la gabegie.



DOSSIER PLAN RAIL

Par Christiane Laidouni,
Vice-présidente

en charge des Transports

La session budgétaire a entériné l'accord des élus régionaux sur un plan d'urgence pour le réseau ferroviaire en Auvergne, avec 60 millions d'euros de plus de la part de la Région Auvergne pour la régénération du réseau. La contrepartie de l'Etat et de RFF se chiffre à 153 millions €. Il s'agit là d'un premier pas, mais qui reste nettement insuffisant au regard des besoins estimés à plus de 500 millions d'euros.

Face à ce Plan Rail que je soutiens et auquel j'ai travaillé, je n'ai ni triomphalisme, ni mauvaise conscience. Je l'ai dit et répété depuis décembre 2006 où je demandais déjà un plan d'urgence : ce n'est pas à la Région de régénérer les voies ! Pour moi à l'époque, il n'était pas question de participer et de mettre le doigt dans l'engrenage. Mais après 2 ans de bras de fer avec l'Etat, de fermetures de lignes, de multiplication des ralentissements, de remise en cause des efforts de la Région sur les matériels, et une fin de non recevoir de la part de l'Etat, fallait-il assister impuissant à l'agonie du réseau ferré auvergnat ? Une agonie qu'RFF aurait trouvée bien à son goût, lui permettant de concentrer ses maigres moyens sur les lignes les plus rentables !

La finalisation de l'accord n'a d'ailleurs pas été sans heurts tant les visions de l'Etat et de RFF d'une part, et du Conseil Régional de l'autre, étaient éloignées voire opposées. D'un côté, les partisans du « tout mettre » sur les lignes structurantes dont la croix de l'agglomération clemontoise, de l'autre la volonté de maintenir un réseau pour tous, sur tous les territoires. Par notre action, nous avons finalement pu faire inscrire des participations au financement sur des lignes interrégionales comme Aurillac-Brive, Aurillac-Figeac et Thiers-Noirétable, voies dont nos partenaires se seraient tranquillement débarrassés.

Courageusement, et pleinement conscients du recul politique, nous suppléerons donc une nouvelle fois au manquement de l'Etat dans le domaine ferroviaire. Mais, il faut le rappeler, seule une forte mobilisation des régions, des usagers, des élus, des cheminots pour obtenir que l'Etat et RFF remplissent simplement leur fonction peut être à même de sortir l'ensemble du réseau régional et national de son démantèlement à long terme. Le groupe communiste au Conseil Régional entend bien amplifier la mobilisation sur ce dossier dans la continuité des Assises régionales de l'automne dernier.

Liaisons.com. munistes

Bulletin du groupe communiste du Conseil régional d'Auvergne

L'argent public doit aider le sport pour tous

« Le gouvernement va financer avec le budget de la jeunesse le droit à l'image collective qui réduit l'impôt pour les joueurs sportifs les mieux payés » a indiqué Yvette MERCIER, lors de la session, dénonçant ensuite cette « nouvelle logique qui s'impose : aider les clubs professionnels à payer encore plus les sportifs déjà les mieux payés au lieu de subventionner les associations d'éducation populaire ou d'insertion sociale et professionnelle. En effet, à travers le droit à l'image collective (le DIC), le gouvernement octroie une ristourne fiscale aux sportifs les plus fortunés. C'est ainsi que 15 millions d'euros sont passés du budget de la jeunesse et de la vie associative à celui des sports.



Par conséquent, il nous semble qu'au niveau régional, notre action en faveur du sport amateur doit être privilégiée sur des interventions en faveur du monde du sport professionnel ».

C'est dans cette logique, que le groupe communiste s'abstient sur les subventions accordées, notamment au regard de l'intervention de la région au niveau de l'image, pour les clubs professionnels de haut niveau en Auvergne.

Compte-tenu du niveau minimaliste des budgets consacrés au sport pour tous et à l'éducation populaire, il nous semble que l'argent public ne peut servir à exonérer de charges sociales les clubs et les joueurs de ces clubs professionnels ».

Soutien aux RASED

Vœu des groupes Verts - PC - PS :

« Soucieux d'une réelle égalité des chances dans toutes les écoles et de la qualité du service public d'enseignement, le Conseil régional d'Auvergne demande au gouvernement le maintien des RASED, structure pertinente contre l'échec scolaire, et l'abandon de la suppression de ces 3 000 postes d'enseignants spécialisés. »

Composition du groupe

Luc BOURDUGE
(Commission environnement, voies de communication et énergies)
Eric DUBOURGNOUX
(Président du groupe - Commission développement économique)
Christiane LAIDOUNI
(Vice-présidente en charge des transports)
Jean-Claude MAIRAL
(Vice-président en charge de l'Europe et de la coopération décentralisée - Président de la commission finances, fonds européens et relations internationales)
Yvette MERCIER
(Commission aménagement du territoire - politique contractuelle)
Jacques MIZOULE
(membre de la commission culture, sport et vie associative)
Pascale SEMET
(Commission politique de la jeunesse, éducation et formation tout au long de la vie)

Date à retenir : les participants aux assises du ferroviaire sont invités à poursuivre la réflexion sur ce dossier LUNDI 23 FEVRIER à 18 h 30 - Conseil régional - Centre Delille à Clermont-Ferrand